

avec les honorables membres de la droite, regrettent que la maladie ait forcé le premier ministre d'être absent de la Chambre durant la plus grande partie de cette session. L'honorable ministre peut-il nous renseigner sur l'état de la santé du premier ministre et sur les progrès qu'il fait vers son rétablissement? Je suis certain que nous aimerions tous avoir quelque renseignement à cet égard avant la prorogation.

L'hon. M. DOHERTY (ministre de la Justice): Nous sommes heureux de pouvoir dire que, d'après les nouvelles que nous avons reçues, le très honorable premier ministre reprend de la vigueur et que nous pouvons espérer qu'il reviendra parfaitement à la santé. Je ne suis pas présentement en mesure de dire exactement quand nous pouvons compter qu'il reviendra à Ottawa.

RESTAURATION DES SOLDATS DANS LA VIE CIVILE.

M. FAFARD (L'Islet) demande:

Etant donné que les vétérans de retour du front ont demandé qu'une gratuité leur soit accordée pour aider à leur rétablissement dans la vie civile, il me fait plaisir de demander au Gouvernement s'il ne croit pas qu'il serait plus à propos de leur donner cet argent plutôt que de leur distribuer des brochures contenant les discours prononcés par les honorables députés de cette Chambre.

M. L'ORATEUR: Telle que je la comprends, la question de l'honorable député en est une qui ne pourrait, en aucun cas, figurer au Feuilleton, puisqu'elle implique une question administrative.

RARETE DE WAGONS DE CHEMIN DE FER.

L'hon. M. REID (ministre des Chemins de fer): Pour parler encore de la rareté des wagons sur les chemins de fer canadiens, je dois dire que j'ai convoqué, pour samedi, une réunion du bureau de guerre des chemins de fer canadiens et que j'ai reçu de lui le télégramme suivant:

De nouveau, en ce qui concerne votre télégramme d'hier. Plusieurs rapports qui vous sont parvenus au sujet de l'insuffisance de wagons dont ils parlent ont été étudiés à l'assemblée de cette commission aujourd'hui. En ce qui regarde la situation du transport de la houille, le Pacifique-Canadien annonce qu'il y a des wagons en nombre suffisant à toutes les mines situées sur son parcours. Les chemins de fer nationaux canadiens avaient un excédent de wagons aux mines qu'ils desservent, jusqu'au douze du mois dernier, quand il y a eu une rareté qui n'a duré que quelques jours seulement. Depuis, il ne s'est produit aucune nouvelle rareté de wagons. La moyenne quotidienne des envois de charbon marchand des mines nationales canadiennes depuis le 1er no-

vembre, 7,000 tonnes, et au même taux d'expéditions pour le reste du mois, le total des expéditions durant novembre sera du double de celles du mois correspondant l'an dernier. Nous ferons observer que malgré les avertissements réitérés du Gouvernement et de cette commission, les envois de charbon au commencement de la saison ont été grandement inférieurs à ceux du charbon expédié l'an dernier, avec ce résultat que les expéditions totales depuis le 1er avril dernier jusqu'à ce jour n'ont atteint que 50 p. 100 de la quantité expédiée au cours de cette même période l'an dernier. C'est évidemment dû au défaut de la part des marchands de placer leurs commandes, et aux courtes heures de travail aux mines, résultat des troubles ouvriers. Le tonnage total des envois de charbon marchand des mines de l'Ouest du 1er avril au 31 août 1919, a été de 332,977 tonnes, contre 1,703,792 tonnes durant la même période en 1918. Depuis le 1er septembre cette année, les expéditions se chiffrent par 544,495 tonnes, contre 534,200 tonnes durant la même période l'an dernier. En ce qui concerne le matériel pour le transport des bestiaux, le retour plus actif de wagons vides par les lignes américaines, dans ces derniers jours, a grandement amélioré les choses, et si le retour des wagons canadiens acheminés vers les chemins de fer de Saint-Paul et Chicago se maintient, nous pourrions expédier de gros chargements de bétail. Un sous-comité administratif de cette commission à Winnipeg a été avisé de conférer tout de suite avec M. Stewart, de la commission des blés, dans le but de savoir quelle est la véritable raison pour laquelle le mouvement du grain est inférieur à ce que désire la commission des blés, et de prendre les mesures qui pourront être nécessaires à l'égard des chemins de fer qui ont causé cette situation. Nous regrettons que la commission n'ait pas les renseignements disponibles relatifs aux stocks de charbon de commerce emmagasinés en diverses parties du pays, mais nous croyons savoir que le contrôleur du combustible tient une réunion aujourd'hui au sujet du mouvement du charbon des mines canadiennes, ainsi qu'il est mentionné dans la dernière partie de votre message. Nous conjecturons que cela se rapporte particulièrement au mouvement entre la Nouvelle-Ecosse et l'Ontario. A défaut de renseignements définitifs concernant les demandes additionnelles qui peuvent être faites aux chemins de fer à cet égard, soit quant au territoire ou aux quantités à manutentionner, il est difficile de faire un rapport précis. Les chemins de fer cependant sont prêts à transporter le charbon des Provinces maritimes, à la pleine capacité de leur matériel rendu disponible par la libération des wagons qui transportent du fret d'exportation à destination des ports de mer.

Je pourrais dire, relativement à la dernière partie de ce télégramme, que j'ai demandé à la commission de guerre des chemins de fer canadiens, quelle serait la situation si nous avions à transporter du charbon des Provinces maritimes ou de l'Ouest à l'intérieur d'Ontario et de Québec, et c'est pour cela qu'elle mentionne la question du transport du charbon de la Nouvelle-Ecosse ou de l'Ouest dans le cas où il y aurait une insuffisance dans l'intérieur.